



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 22 novembre 2023

Délibération n° 2023-182

L'an deux mille vingt-trois le vingt-deux novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/11/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - MARINOT Patrice – PASLIN Audrey - LAVERGNE Cécile.

Absents excusés : M. VENANT Frédéric ayant donné pouvoir à Mme SEGUINOT Stéphanie.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Domaine et patrimoine – Locations

Location de la salle des fêtes – Convention de prestation de service avec la Compagnie Théâtrale Com.parZ'art

Madame le Maire rappelle aux membres présents que cette compagnie viendra jouer la pièce "J'aime beaucoup ce que vous faites" de Carole Greep le dimanche 26 Novembre à 15 heures à la salle des fêtes communale.

Il convient d'approuver la convention de prestation de service correspondante jointe à la présente délibération.

Le Conseil Municipal DECIDE par 12 voix POUR :

- D'approuver la convention de prestation de service à intervenir avec la compagnie théâtrale Com.parZ'art pour la représentation du 26 novembre 2023 : « J'aime beaucoup ce que vous faites » de Carole GREEP,
- D'autoriser Madame le Maire à la signer.

Publication dématérialisée du **29 NOV. 2023**
Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20231122-2023-182
Reçu le **27 NOV. 2023**